

PRÉFET DE LA DRÔME
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Installation classée pour la protection de l'environnement

Demande d'Autorisation Environnementale

**pour l'augmentation de la capacité de fabrication de carrelage en grès cérame
de la société NOVOCERAM sur la commune de LAVEYRON 26240 Z.I. des Orti**

Par arrêté n° 2019219-0004 du 7 août 2019, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 32 jours est prescrite :

du lundi 23 septembre 2019 au jeudi 24 octobre 2019 inclus.

Ce projet, relevant de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement, rubriques n°2515-1a « Installations de broyage, concassage...de produits minéraux naturels », n°2523 « Fabrication de céramiques et réfractaires », n°2570-1-a « émail », n°3350 « Fabrication de produits céramiques par cuisson », est soumis à autorisation environnementale et doit faire l'objet des formalités d'enquête publique. Au terme de la procédure, une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions, ou un refus, pourra être adoptée par arrêté préfectoral.

Le commissaire enquêteur est **Madame Bernadette SURPLY**, retraitée de la fonction publique.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comprenant notamment l'étude d'impact, l'étude de dangers et leurs résumés non techniques, l'avis tacite de l'autorité environnementale et les avis recueillis pendant la phase d'examen de la demande, est disponible en mairie de LAVEYRON, siège de l'enquête, où le public pourra le consulter, aux jours et heures d'ouverture des bureaux au public, sur support papier et sur un poste informatique en version numérique, et consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur.

L'entier dossier est consultable, pendant l'enquête, sur le site internet des services de l'État à l'adresse : www.drôme.gouv.fr rubrique AOEP Avis d'Ouverture d'Enquête Publique – espace « participation du public ». Un formulaire en ligne est disponible pour recueillir les observations et propositions du public, qui seront ensuite communiquées au commissaire enquêteur et insérées, dans les meilleurs délais, dans le registre ouvert au public en mairie de LAVEYRON. Ce site internet ne permettant pas l'ajout de pièces jointes aux observations, celles-ci devront être, le cas échéant, adressées par courrier au commissaire enquêteur, domicilié pour la circonstance en mairie siège de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions transmises par voie électronique sont accessibles sur le site internet des services de l'État à l'adresse www.drôme.gouv.fr rubrique AOEP Avis d'Ouverture d'Enquêtes Publiques - espace « participation du public ».

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées :

- **par voie postale** : en mairie siège de l'enquête : Mairie de LAVEYRON 140, allée de la Ronceraie 26240 LAVEYRON, à l'attention du commissaire enquêteur, lequel les annexera au registre d'enquête **ou**

- **par courriel** : pref-consultation-enquete-publique5@drôme.gouv.fr avec mention en objet du titre de l'enquête publique, à l'attention du commissaire enquêteur, lequel les annexera au registre d'enquête.

Avant l'ouverture de l'enquête ou pendant celle-ci, le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais en préfecture de la Drôme au Bureau des Enquêtes Publiques. En outre, les observations du public sont communicables selon les mêmes modalités.

L'avis d'enquête, l'avis tacite de l'autorité environnementale et les autres avis recueillis, puis le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur, puis la décision, seront tenus à la disposition du public sur le site internet des services de l'État à l'adresse : www.drôme.gouv.fr rubrique AOEP – espace « procédure », pendant un an.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de LAVEYRON, ainsi qu'en Préfecture de la Drôme (Bureau des Enquêtes Publiques), pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Les communes concernées par le rayon d'affichage de 3 km sont : LAVEYRON, SAINT-VALLIER, BEAUSEMBLANT, ALBON et ANDANCETTE en Drôme, ANDANCE, TALENCIEUX, ARDOIX et SARRAS en Ardèche.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de LAVEYRON :

- **le lundi 23 septembre 2019 de 16h à 18h**

- **le mardi 1er octobre 2019 de 16h à 18h**

- **le mardi 8 octobre 2019 de 16h à 18h**

- **le jeudi 17 octobre 2019 de 16h à 18h**

- **le jeudi 24 octobre 2019 de 16h à 18 h.**

Des informations sur le projet peuvent être demandées à :

Monsieur Patrice ALIGNIER, Directeur de production – Sté NOVOCERAM Z.I. des Orti, Laveyron – CS44120 26241 Saint-Vallier Cedex – Tel : 04 75 23 56 96 / 06 32 65 76 80 – Courriel : p.alignier@novoceram.fr